# Ressource R1 08 Gestion de projet et des organisations A. Longhais

#### Chapitre 2 : Information et prise de décision

- Objectifs:
- 1°) Comprendre le rôle stratégique de l'information
- 2°) Relever les étapes de la décision et connaître ses fondements théoriques
- 3°) Connaître les principaux outils d'aide à la décision

- Plan:
- Partie 1 : L'information
- A La qualité de l'information et de sa gestion
- B Les rôles et les risques de l'information
- C La veille informationnelle
- Partie 2 : La prise de décision dans l'entreprise
- A Les étapes de la décision
- B Aperçus sur les théories de la décision
- Partie 3 : L'aide à la décision
- A Des outils quantitatifs d'aide à la décision
- B Les outils informatiques au service de la décision
- C Le management des connaissances

#### Introduction

- Les technologies de l'information et de la communication(TIC) renouvellent les possibilités de partage du savoir et du pouvoir dans les organisations.
- Les manières de travailler évoluent grâce :
- - au développement des réseaux internes,
- - aux modalités de stockage des données,
- - aux groupes de travail informatisés.
- Mais des **dérives** ne sont pas à exclure, (accroissement du contrôle des salariés, effacement des limites temps personnel / professionnel).

#### Partie 1: L'information

- A La qualité de l'information et de sa gestion
- L'information est tout ce qui augmente la connaissance d'un individu et lui permet de sortir de l'incertitude.
- La **collecte**, le **traitement**, la **diffusion** et le **stockage** sont facilités par le développement des intranets et de l'Internet.
- Le maintien de la qualité de l'information exige une vigilance permanente.

- 1°) Les qualités de base de l'information
- L'information doit être :
- - pertinente (répondre à l'attente) ;
- - vraie (donner une image fidèle de la réalité) ;
- - à jour (une donnée périmée peut nuire à la décision) ;
- - précise (décrire exactement son objet) ;
- - disponible (accessible sans difficulté);
- - économique (coût compatible avec les moyens).

- 2°) L'apport des nouvelles technologies
- a) De la collecte à la diffusion
- La collecte de l'information est à la fois :
- - interne (documents administratifs);
- - externe (revues, journaux, Internet...).
- Le traitement de l'information est plus ou moins informatisé suivant la **complexité** des données traitées.

- La **diffusion** de l'information est facilitée par le développement des réseaux.
- Mais les circuits traditionnels de diffusion des supports papiers sont encore importants.
- L'archivage de l'information, sur des supports informatiques permet la conservation d'immenses quantités de données.
- Il constitue la mémoire de l'entreprise.

- b) <u>Le développement des réseaux et la gestion de l'information</u>
- La mise en place de réseaux informatiques conduit à un nouveau partage de l'information.
- - Intranet : messagerie, agenda, informations sur l'activité de l'entreprise, registre des procédures, accès aux bases de données...
- - <u>Internet</u> : courriers électroniques, accès aux sites, forums de discussion...
- - Extranet : réseaux propres aux entreprises travaillant en étroite collaboration, échange de données informatisées
- Ex : grande distribution pour la logistique par exemple.

- •B <u>Les rôles et les risques de l'information</u>
- Des réseaux informatiques performants sont un atout.
- L'information est une source de pouvoir.
- Mais les managers doivent savoir partager l'information.
- Les **risques** informatiques sont multiples (risques techniques, malveillances).

- 1°) <u>La maîtrise de l'information est un enjeu majeur</u> pour <u>l'entreprise</u>
- Elle sert de base à la prise de décision.
- Une information bien maîtrisée :
- - réduit l'incertitude ;
- - réduit le **risque d'erreur** ;
- - permet la création d'outils fiables de pilotage
- ( tableau de bord) ;
- - améliore la coordination.

- 2°) L'information est une source de pouvoir.
- La détention d'informations confère du pouvoir.
- Plus on est élevé dans la hiérarchie, plus il est possible :
- - d'accéder aux ressources informationnelles ;
- - de **modifier** l'information ;
- - de **sélectionner** ceux qui pourront y accéder ;
- - d'obtenir des recherches complémentaires.

- 3°) <u>L'information est un facteur de motivation mais aussi de stress.</u>
- Un climat de transparence et l'absence de rétention d'information développent la confiance des salariés.
- En revanche, le **non respect de la vie privée** des salariés, lié à un **usage abusif** des nouvelles technologies constitue un nouveau facteur de stress.

- 4°) L'information doit être protégée
- Les risques informatiques sont multiples :
- - piratage ;
- - **virus** ;
- - non respect de règles de confidentialité ;
- - délinquance informationnelle...
- Les **dégâts** causés peuvent nuire gravement au fonctionnement de l'entreprise.
- Ex : intrusion dans le système informatique d'une entreprise
- L'entreprise doit donc veiller à sa sécurité informatique.

#### C – <u>La veille informationnelle</u>

- Les veilles :
- - technologique,
- - commerciale,
- - financière,
- - stratégique,
- - sociale,
- permettent à l'entreprise de rester à l'écoute du marché et de l'environnement.

- 1°) Les principales formes de veille
- - **Technologique** : produits concurrents, outils et techniques de production...
- - Commerciale : lancement produits nouveaux, état du marché, tendances socioculturelles, communication des concurrents...
- - **Financière** : cours boursiers, communication financière des concurrents...
- - **Stratégique** : choix des grands acteurs du marché (attention à la confidentialité des infos !)
- - **Sociale** : moral des salariés, conflits, motivation ou démotivation (attention, respect de l'éthique)

- 2°) Les différentes pratiques de veille
- a) Qui veille?
- - Cellule de veille facilement accessible ;
- - Service spécialisé ;
- - Prestataires de service externes

- b) Comment pratique t-on la veille?
- - Veille **généraliste** ;
- - Veille ciblée.

- •c) A partir de quelles sources?
- - Supports papier : presse, documentation...
- - Sur place : salons, expositions...
- - Dépôts de brevets
- - Internet...

## Partie 2 : La prise de décision dans l'entreprise

- A Les étapes de la décision
- Le chemin rationnel d'une décision :
- - part de la perception d'un problème,
- - passe par l'examen des solutions,
- - conduit à choisir une solution,
- - à suivre sa mise en œuvre,
- - et à en contrôler les résultats.

- 1°) La perception du problème
- Il peut s'agir d'une **menace**, mais aussi d'une **opportunité** (détection d'une anomalie, détection d'une nouvelle tendance du marché...)
- 2°) L'étude des solutions
- Il s'agit de faire preuve de **créativité** et de ne pas plaquer des solutions anciennes.
- L'examen des solutions révèle les choix réellement envisageables en fonction des contraintes.

- 3°) Le choix d'une solution
- La solution retenue doit être cohérente avec la stratégie de l'entreprise, les options tactiques...
- Les objectifs et moyens sont fixés à cette étape.
- 4°) La mise en œuvre et le contrôle des résultats
- Des **ajustements** sont opérés pour rendre l'application de la décision efficace.

#### B – Aperçus sur les théories de la décision

• Les approches traditionnelles de l'acteur unique et le modèle administratif ont montré leurs limites.

 H. Simon a démontré que la rationalité du décideur est limitée.

• Les approches systémique et politique de l'entreprise éclairent avec pertinence la décision dans les grandes organisations.

- 1°) Les approches rationnelles
- Le modèle de l'acteur unique considère que la décision est d'abord le fait d'une personne ou d'un groupe.
- Ces acteurs sont **rationnels** et **optimisent** à tout moment leur choix (Cf. homo-oeconomicus).
- Le modèle administratif est aussi très rationnel. C'est celui de l'organisation scientifique du travail (Taylor, Fayol).
- La décision conduit à l'élaboration de **procédures** à suivre rigoureusement.

- 2°) La rationalité limitée
- Herbert Simon pointe les failles des modèles précédents et met l'accent sur :
- - la **personnalité** du décideur ;
- - les coûts de recherche de l'information ;
- - la **pression psychologique** qui s'exerce sur le décideur ;
- - son **expérience** de la décision ;
- - la structure du système d'information de l'entreprise.

- 3°) L'entreprise en tant que système
- L'entreprise est définie comme un système :
- « ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but ».

• Elle est aussi considérée comme un terrain où s'affrontent des acteurs (rapports de pouvoir).

#### Partie 3: L'aide à la décision

- Comment rendre la décision moins aléatoire ?
- Des outils quantitatifs permettent d'améliorer la prise de décision.
- L'expérience de la décision, la mémoire des choix antérieurs est apparue comme le critère décisif d'une bonne prise de décision.
- La nouvelle approche du management répond à cet objectif.

### A – <u>Des outils quantitatifs rendent la décision</u> <u>plus sûre</u>

- En fonction de la prévisibilité des univers décisionnels, des outils sont à la disposition du décideur.
- En univers certain :
- •- le **PERT**,
- - la programmation linéaire,
- - l'actualisation.
- En univers non certain:
- - les probabilités,
- - les tables de décision,
- - la simulation.

### B – <u>Les outils informatiques au service de la décision</u>

- L'accroissement des capacités de stockage et de diffusion de l'information a permis :
- la création de grands entrepôts de données (datawarehouse) et le stockage externe (Cloud computing);
- - le partage de l'information entre plusieurs travailleurs éloignés par le moyen du groupe de travail informatisé (groupware) ou travail collaboratif.

#### C – <u>Le management des connaissances</u>

Les entreprises doivent lutter contre la perte des connaissances acquises et essentielles à leur activité.

Ce risque de perte est accentuée par les mutations rapides des organisations (fusions, rachats, restructuration, rotation du personnel).